Image not found or type unknown

Diffamation dans un livre

Par **Caroline walker**, le **04/12/2017** à **16:02**

Mon ex mari vient de faire
paraître un livre ou il raconte notre mariage nos enfants et mon départ avec pleins de péripéties qui ne sont pas là réalités il donne aussi mon nom de jeune fille as t il le droit ? Je n étais pas au courant de ce livre.
Je vous remercie de le renseigner.
Cordialement

Par **tomrif**, le **04/12/2017** à **17:02**

bonjour,
des faits faux ne sont pas forcément un abus de la liberté d'expression, voir
http://www.loi1881.fr/propos-mensonger-liberte-expression

pour votre nom de jeune fille, vous pouvez considérer que c'est une atteinte à votre vie privée.
mais attention, si le juge considère que cela vous cause un faible préjudice, cela peut vous couter de l'argent au final d'aller en justice.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés